

# Généalogiste : un métier peu répandu

Première généalogiste de métier, inscrite comme telle, officiellement dans le département, Enry Lony est une jeune femme de 32 ans qui va de l'avant. Elle fonce parce qu'elle croit en ce qu'elle fait... Portrait de cette jeune femme, chef d'entreprise

**T**OUT commence vraiment quand Enry a 12 ans : « J'ai perdu mon père très jeune (8 ans), alors j'ai voulu reconstruire la part d'histoire qui me manquait. Ce sont là mes premiers pas dans la généalogie... »

Elle n'en fera pourtant pas son premier métier, ce n'est que vers 30 ans, qu'elle y songe pour exercer : « J'étais à un tournant de ma vie. Je voulais rentrer en Martinique et y exercer le métier qui était au fond de moi. J'étais fondamentalement généalogiste. J'ai foncé. »

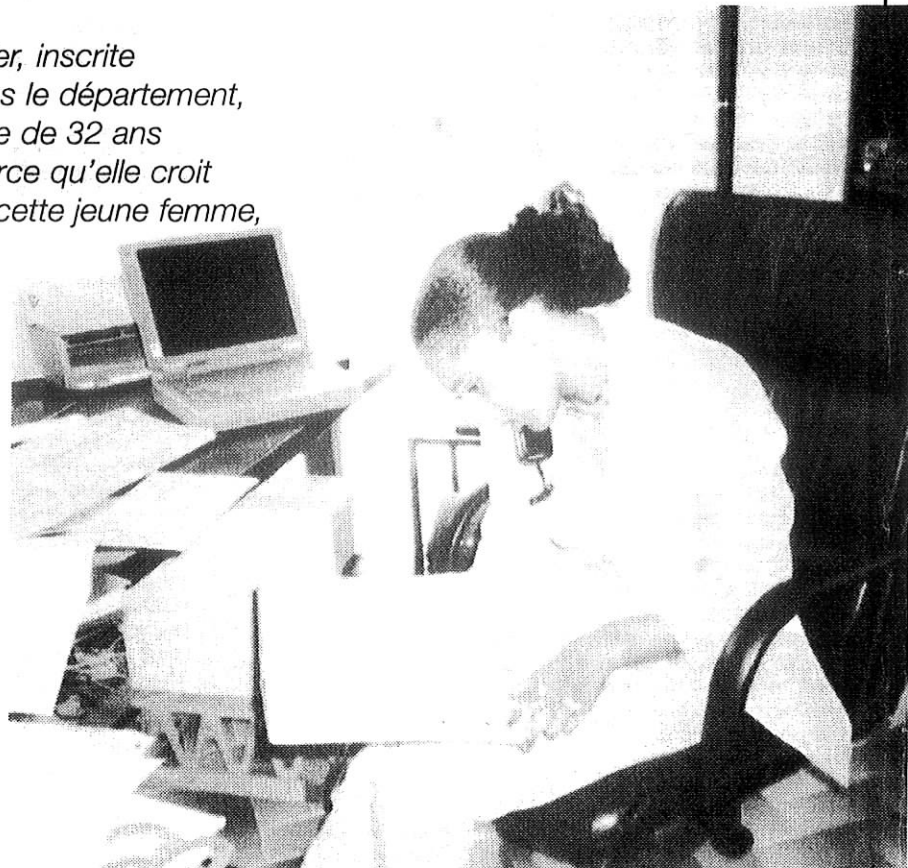
## ON NE S'IMPROVISE PAS GÉNÉALOGISTE

Avant de revenir en Martinique, Enry retourne sur les bancs de l'école pour suivre une formation en généalogie : « Il fallait faire le lien entre l'amateur que j'étais et la professionnelle que je voulais devenir. J'avais des acquis, mais il me restait beaucoup à apprendre. Par exemple que rien n'est à négliger. Rien ! Toute piste a sa valeur... Nous partons toujours du connu. Comprenez, qu'il y a toujours un point de départ : on démarre sur du concret. Puis en route vers l'aventure : combien de temps, les recherches vont-elles durer ? Que va-t-on trouver. C'est ça qui est passionnant. »

En janvier 1998, elle s'installe : *Filiations créoles*, son entreprise est née.

## EN QUOI CONSISTE SON TRAVAIL ?

Même si les missions de la généalogiste sont diverses, la plus connue du grand public reste « L'arbre généalogique » : « La recherche de l'origine du patronyme est ce que l'on appelle communément la



Une jeune chef d'entreprise dynamique...

## Une filiation bien difficile à réécrire...

En 1848, une femme peut déclarer ses enfants sous son nom. Puis si elle se marie, le père va reconnaître toute la famille. On rechange le nom des enfants qui portaient le nom de la mère, dans le meilleur des cas, quand l'acte est fait. Sinon ce sont les derniers seulement qui prendront le nom du père.

Un des premiers fils peut lui-même déjà avoir une descendance. Si on lui change son nom après la reconnaissance, il faut encore changer les noms de ses enfants, de la femme qu'il a épousée... Tous les actes ne suivent pas. On a donc des ruptures entre les générations.

Sans entrer dans les détails, un autre exemple : un esclave peut avoir changé de plantation plusieurs fois et y avoir un nom à chaque fois. Il peut y avoir eu des enfants avec différentes femmes, des enfants légitimes ou non... des frères et sœurs portent donc des noms différents.

Bref, vous voyez que c'est parfois très compliqué. Il faut patiemment recouper les documents, les lieux, les dates; mais on y arrive... avec beaucoup de patience.

généalogie familiale. Je rencontre la famille et nous parlons beaucoup pour établir des liens. Je les questionne sur tout. Parfois, les familles me cachent - souvent par pudeur - des pans de leur existence, mais je finis toujours par retrouver ce que l'on m'a tu... »

Enry rencontre aussi des professionnels : « Je travaille également avec les notaires. Dans ce cas-là, la mission consiste à rechercher des héritiers potentiels. C'est ce que l'on appelle la généalogie successorale. Les successions ne sont pas toutes faciles. Il faut parfois réécrire l'histoire précise de la famille pour redéfinir les liens de parentés afin d'effectuer le partage. »

Le troisième aspect de la profession, est plus rare ici où tout le monde se connaît. C'est pourquoi Enry n'y a pas encore été confrontée. C'est le côté aventureux, celui qui fait rêver les adolescents, le contrat de révélation : « Nous prenons à notre charge de rechercher les héritiers quand les recherches par la voie habituelle ont échoué. Tous les frais de recherches sont alors à notre charge. Le généalogiste n'est en rien assuré de récupérer les sommes qu'il engage. Ce n'est que lorsque l'héritier aura signé un contrat assurant que nous lui avons révélé le décès de son parent et qu'il accepte l'héritage que nous pourrions toucher un pourcentage défini strictement par la profession. Les risques sont réels : toute personne peut refuser un héritage pour mille et une raisons. Dans ce cas, nous ne percevons rien... »

Etant la première à exercer officiellement, Enry a dû se créer des outils de travail : « Voici un de mes tableaux qui m'indique où je peux trouver les documents que je cherche. Prenons par exemple l'état civil. La commune de Martinique qui a les archives les plus anciennes est Basse-Pointe. On remonte jusqu'à 1662. Pour le Carbet, c'est 1675, pour Case-Pilote : 1675 et Trou-au-Chat (Ducos) 1697. Il me suffit de regarder les tableaux pour m'orienter. J'ai créé un tableau pour la Martinique mais aussi pour les centres de Métropole. »

Enry bouge beaucoup, elle va des Archives départementales à celles de Paris, ou d'Aix-en-Provence : « Je me déplace partout. Je cours les communes, les particuliers, les bibliothèques... J'ai mes connexions. Je sais que rue Odinot (Paris), au centre des archives du Ministère des DOM-TOM, je trouverai beaucoup de documents. A Aix-en-Provence, j'ai sous la main, l'ensemble des archives des DFA parce que c'est là-bas que sont stockées toutes les archives des DOM-TOM. »



Enry devant son propre arbre généalogique.

Hormis, l'aspect recherches en bibliothèque, Enry se rend aussi sur le terrain : « Ne rien négliger ! Très fréquemment, je vais à la rencontre de la population. Je discute beaucoup... Je reviens toujours avec une information. Il y a toujours quelqu'un pour se souvenir d'une naissance, d'un mariage, pour me montrer une photo... Je cours aussi les cimetières. Très important ! Il y a des dates, des caveaux familiaux... Des traces. Vous avez une gerbe d'une association, un message... Vous avez un début de piste. »

Facile de faire des recherches, ici ? Enry sourit : « On va dire passionnant ! Vous savez avec l'esclavage... une même personne peut avoir changé de patronyme plusieurs fois dans sa vie. On attribue à l'esclave un prénom. Il va généralement donner le même à son fils, pour les distinguer ensuite... Il a aussi les surnoms qui brouillent les pistes... des actes rarement notifiés ou sans dates, des archives privées qui ne seront publiques que dans 150 ans... »

## QUELQUE CHOSE À RAJOUTER ?

Son visage s'illumine : « Plein de choses ! Peut-être dire oh combien c'est un métier prenant et passionnant. J'y pense tout le temps. Je m'enrichis chaque jour. Je crois que je vais apprendre de cette rencontre du présent avec l'histoire jusqu'à ma retraite... »

S.N.